

Discours Journée internationale des droits des femmes

Des métiers de femmes

**8 mars 2016**

Madame la Député (à confirmer)

Monsieur le Président du conseil départemental

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les Présidents des chambres consulaires

Mesdames et Messieurs les chefs de services

Mesdames et Messieurs

Nous nous retrouvons aujourd'hui, 8 mars 2016 pour donner de la signification à la journée internationale des femmes. Dois-je rappeler qu'elle avait été créée en 1910 par Clara ZETKIN, qu'elle avait été ensuite réintroduite au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour célébrer des résistantes.

C'est en 1977 que les Nations unies officialisent la journée, invitant tous les pays à célébrer une journée pour les droits des femmes. C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de revendiquer l'égalité et de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société.

Mais si vous êtes ici rassemblées ce n'est pas pour célébrer l'histoire ou pour saluer toutes les étapes du combat des femmes. C'est pour continuer, prolonger, amplifier encore la démarche qui a été engagée, il y a bien longtemps, pour l'égalité des droits.

Certes, on pourrait se dire que des droits sociaux ont été « arrachés » notamment pour que les femmes puissent être les égales des hommes. Mais, qui ne constate des disparités de situation dont les femmes sont victimes dans le travail, la formation, la santé, les retraites..., bref dans les domaines essentiels de la vie quotidienne ?

Les femmes et les hommes n'occupent pas les mêmes emplois, notamment parce que leurs parcours scolaires sont différenciés. L'enjeu est donc de favoriser la diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour parvenir à une plus grande mixité des filières et des métiers.

**Déclarée chantier prioritaire en 2014, la mixité des métiers reste encore un objectif.** En France et selon les chiffres de la Dares, seuls 12% des métiers sont mixtes, chiffre que le gouvernement souhaite élever à un tiers en 2025. Outre les professions les plus « masculines » comme ouvrier du bâtiment, policier ou conducteur de véhicule, la féminisation de certains postes en entreprise reste très timide malgré des initiatives pour intégrer plus de femmes.

**Pourtant la mixité et l'égalité professionnelle constituent un atout pour les employeurs** -entreprises, associations, organismes publics-. Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est ancré dans l'histoire de la construction européenne et est au cœur des politiques publiques de l'État.

La participation des femmes à l'activité professionnelle est un puissant facteur de développement et de performance économique parce qu'elle permet la diversification des talents, oriente la demande des ménages vers de nombreux services et contribue à la performance de l'entreprise.

Les politiques conduites dans les entreprises pour la mixité et l'égalité professionnelles permettent d'élargir le « vivier » de compétences, améliorent l'image

de l'entreprise et constituent un atout pour attirer et fidéliser les talents des candidates et candidats, attentives et attentifs, aux valeurs véhiculées par l'entreprise. La conjugaison Femmes/Hommes dans l'entreprise est source de créativité et d'innovation.

**Promouvoir la mixité des métiers.** Plus de la moitié des femmes se regroupent dans seulement 12 familles professionnelles sur 87. Le Gouvernement a fixé l'objectif ambitieux qu'un tiers des métiers deviennent mixtes d'ici 2025.

Depuis la création le 6 mars 2014 d'une plateforme pour la mixité des métiers avec une trentaine de partenaires (entreprises, associations, fédérations professionnelles, entreprises, OPCA, régions), les choses avancent.

Depuis, 5 plans sectoriels mixité ont été signés (petite enfance, transports, autonomie, bâtiment et services à la personne). Ils fixent des objectifs de mixité à 5 ans et prévoient des actions pour les atteindre. Ils prévoient notamment la valorisation de tous les métiers auprès des jeunes filles et garçons lors du processus d'orientation et auprès du grand public, pour favoriser une réelle liberté de choix. Ils engagent les entreprises à mieux accueillir les femmes et les hommes et à se doter de plans pour l'égalité professionnelle.

**DES METIERS DE FEMME : La mise à l'honneur de femmes « battantes » du Lot-et-Garonne. Elles ont su franchir certaines barrières pour exercer des métiers considérés plus souvent comme masculins.**

Elles sont toutes devant vous avec leurs parcours emprunts de volonté, de passion, de pugnacité.

J'ai souhaité, en cette journée internationale des droits des femmes, inviter des femmes qui exercent à ce jour des métiers que l'on qualifie encore à tort comme des métiers masculins.

Je souhaite que cette manifestation puisse démontrer que l'épanouissement dans un monde d'hommes reste possible.

Toutefois, je n'ignore pas que les clichés liés au genre des métiers sont imposés dès le plus jeune âge. Ces stéréotypes empêchent trop souvent les femmes d'exercer le métier de leur choix.

Elles sont là pour témoigner de leur histoire, de leurs parcours riches et variés. Je souhaite qu'elles puissent transmettre leur courage et leur envie de dépasser les frontières et montrer que c'est possible.

Montrer que la féminisation et la masculinisation des métiers peuvent modifier les normes professionnelles, en finir avec l'idée d'un choix vocationnel essentialiste et ce faisant ouvrir les possibles à nos jeunes Lot-et-Garonnaises.

Vous pourrez ainsi échanger avec 19 femmes que j'ai souhaité mettre à l'honneur :

- **Madame Charlotte Battaler, apprentie en chaudronnerie.** Elle réalise sa formation en alternance à la société Kirpy à Layrac, société de fabrication de machines agricoles et forestières.
- **Madame Caroline Bazzoli, co-chef d'entreprise de l'entreprise Bazzoli** à Castillonnès. Cette entreprise de BTP a été fondée par le grand-père de Caroline. Diplômée de l'IUT génie civil de Bordeaux, cette dernière a intégré les rangs et seconde son père au poste de chef d'entreprise.
- **Madame Anne-Marie Berail, conductrice d'autobus** employée par la société Kéolis depuis le 9 mai 1994.

- **Madame Billat Sophie, prunicultrice** à Coulx qui a également créé une seconde entreprise «Les Folies de Sophie» : trois cabanes de bois perchées dans les arbres.
- **Madame Chloé Bonnevaux, menuisier d'ameublement** à Casseneuil. Elle a obtenu son CAP auprès de la fédération compagnonique d'Agen. Cette jeune femme assure la conception et la réalisation de meubles sur mesure.
- **Madame Coralie BOUSSAC, employée par la Société Compétence Sécurité** spécialisée dans la sécurité, la surveillance et le gardiennage à Agen.
- **Madame Denis Angélique, directrice de production dans la société Asquini MGP** à Marmande. Sous-traitant aéronautique et spatial l'entreprise est spécialisée dans la fabrication de trains d'atterrissage, de pièces de rotor d'hélicoptère et dans l'usinage de métaux durs.
- **Madame Florence Grimard, plombier-chauffagiste.** Titulaire d'un diplôme d'installateur thermique, elle a repris une entreprise à Casseneuil depuis 2012.
- **Madame Solenne Huet, ferronière** à Pont du Casse. Cette jeune femme diplômée du Lycée des Métiers d'Art d'insuccès (Gard), s'est installée à Artigues depuis 2008. Elle réalise différents objets tels des meubles, des objets de décoration, des sculptures.
- **Madame Charlotte Lacotte, sapeur-pompier professionnel.** Première jeune femme recrutée comme sapeur-pompier professionnel dans le département en 2004, ce sergent-chef fait partie de l'équipe GRIMP (groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux) et est également moniteur de secourisme.

- **Madame Maëlle Le Taillandier, apprentie en boucherie** à Saint Hilaire de Lusignan. Cette jeune apprentie défendra prochainement les couleurs du département lors du concours du meilleur apprenti régional en boucherie.
- **Madame Nadia Lusseau, viticultrice au Château Haut Lavignes** à Saint Astier. Après des études dans l'œnologie, elle décide, en 2002, de reprendre une exploitation de plus de 8 hectares. Seule à la tête du vignoble, elle partage son temps entre le travail de la vigne, l'élaboration et l'élevage des vins, et la commercialisation.
- **Madame Corinne Maurice, dirigeante de la société ATPM** à Frespech. Dernier fabricant français de feux d'artifices, la société Artifices Techniques Pyrotechniques Maurice (ATPM), basée à Frespech près d'Agen, dispose des toutes dernières technologies. À sa tête, cette femme perpétue le savoir-faire de son mari décédé.
- **Madame Agnès De Montbrun, présidente de la société des lièges HPK.** Société spécialisée dans la production de produits à base de liège tels que les revêtements antidérapants, semelles orthopédiques, joints d'étanchéité... Elle propose également des solutions innovantes, hautement technologiques, en isolation phonique et thermique qui répondent à des marchés très spécifiques (industrie militaire et aérospatiale).
- **Madame Annick Munch, co-gérante de la Carrosserie Munch** à Fauillet, société de commerce et de réparation d'automobiles.
- **Madame Sophie Munch**, peintre en carrosserie à la Carrosserie Munch à Fauillet
- **Madame Sylvie Souquet – dirigeante de la Société de fabrication et de pose d'ascenseurs 3MC** au Lédats. L'activité de l'entreprise, dont elle a

repris la direction depuis près de treize ans, est spécialisée dans le domaine de l'accessibilité (fabrication et installation d'élévateurs pour personnes handicapées, de chaises monte-escalier, de plateformes élévatrices).

- **Madame Corinne Taret, éleveuse de bovins à la Ferme de la Bosse à Bon Encontre.** A la tête de cette structure, elle dispose de trois ateliers de transformation du lait et fabrique ses propres fromages que vous pourrez également déguster.
- **Madame Brigitte Trazit, dirigeante de la Société Trazit** à Marmande. Reconnue dans le monde du transport routier depuis 1947, la société des Transports TRAZIT est une entreprise familiale spécialisée dans le transport routier et frigorifique.

Merci Mesdames pour ce que vous êtes, pour ce que vous représentez et pour l'espoir que vous offrez à la jeunesse. Merci de votre engagement dans cette cause essentielle que constitue la cause des femmes dans le monde et chez vous dans le Lot-et-Garonne.